

La grille de 1^{re} et 2^e année différenciée

<i>Formation commune</i>	<i>29h</i>
Religion	2h
Français	6h
Mathématiques	7h
Anglais ou néerlandais	2h
Éveil	2h
Sciences	2h
Éducation physique	4h
Informatique	3h
Art	1h
<i>Activités complémentaires au choix</i> L'élève choisit une de ces deux activités	<i>3h</i>
Vie quotidienne	3h
Mécanique	3h
<i>Total par semaine</i>	<i>32h</i>

La première année différenciée est accessible aux élèves qui n'ont pas obtenu le CEB à la fin des études dans l'enseignement primaire. Une fois le CEB obtenu, l'élève est orienté en 1^{re} année commune.

La deuxième année différenciée est prévue pour les élèves qui ont besoin d'une année supplémentaire pour obtenir le CEB. Une fois le CEB obtenu, l'élève est orienté en 2^e année commune ou supplémentaire, ou vers une 3^e professionnelle.



La grille de 1^{re} année commune

<i>Formation commune</i>	<i>28h</i>
Religion	2h
Français	6h
Mathématiques	4h
Anglais ou néerlandais	4h
Étude du milieu	4h
Sciences	3h
Éducation physique	3h
Éducation par la technologie	1h
Éducation artistique	1h
<i>Activité complémentaire commune</i>	<i>1h</i>
Informatique	1h
<i>Activités complémentaires au choix</i> L'élève choisit une de ces activités	<i>2h</i>
Latin	2h
Vie quotidienne	2h
Mécanique	2h
<i>Total par semaine</i>	<i>31h</i>

N.B.

La 32^e heure est consacrée soit à de l'étude et à de la méthode de travail, soit à de la remédiation, soit à du coaching, dans le cadre d'un plan de soutien à l'élève en difficulté, décidé par le conseil de classe.

La grille de 2^e année commune

<i>Formation commune</i>		<i>28h</i>
Religion		2h
Français		5h
Mathématiques		5h
Anglais ou néerlandais		4h
Étude du milieu		4h
Sciences		3h
Éducation physique		3h
Éducation par la technologie		1h
Éducation artistique		1h
<i>Activités complémentaires au choix</i> L'élève choisit un des 5 menus proposés		<i>3h</i>
<i>Menu 1</i>	Latin	3h
<i>Menu 2</i>	Sciences	2h
	Informatique	1h
<i>Menu 3</i>	Économie	2h
	Informatique	1h
<i>Menu 4</i>	Mécanique	2h
	Informatique	1h
<i>Menu 5</i>	Vie quotidienne	2h
	Informatique	1h
<i>Total par semaine</i>		<i>31h</i>

N.B

La 32^e heure est consacrée soit à de l'étude et à de la méthode de travail, soit à de la remédiation, soit à du coaching, dans le cadre d'un plan de soutien à l'élève en difficulté, décidé par le conseil de classe.

La 2^e année supplémentaire

Même si des activités de soutien sont organisées en 1^{re} comme en 2^e, il arrive que des élèves terminent la 2^e avec des lacunes et des faiblesses relativement importantes. Le conseil de classe décide alors d'une 2^e année supplémentaire dont le but est de restructurer des compétences avant d'aller plus loin dans le parcours scolaire. Cela passe bien sûr par le travail des différentes matières mais aussi par la méthode de travail, la motivation, l'image de soi et le développement du projet personnel.

<i>Formation commune</i>	<i>28h</i>
Religion	2h
Français	5h
Mathématiques	5h
Mathématiques Plus (la matière est abordée différemment en classe avec plusieurs professeurs)	1h
Anglais ou néerlandais	4h
Langues modernes Plus (la matière est abordée différemment en classe avec plusieurs professeurs)	1h
Étude du milieu	4h
Sciences	3h
Éducation physique	3h
P.P.O. (Projet Personnel d'Orientation)	3h
Méthode	1h
<i>Total par semaine</i>	<i>32h</i>

Quoi qu'il en soit, le premier degré doit se réaliser en trois années au maximum.

*Pour vous aider dans vos choix et vos réflexions,
nous sommes à votre disposition*